

LES MESURES ERC

Dans le cadre du projet de construction du nouveau siège social de la Carsat Sud-Est sur son site actuel sis 35 rue George à Marseille, la Maîtrise d’Ouvrage a fait un choix d’un Bâtiment Durable Méditerranéen (BDM). Pour rappel, le projet a été présenté à la Commission BDM le 9 juillet 2026 et a reçu un accueil très favorable (niveau Argent).

Aussi, les mesures ERC (Éviter, Réduire, Compenser) du projet sont détaillées de manière opérationnelle à travers des nombreuses études de conceptions et démontrent la prise en compte des enjeux environnementaux tout au long du projet. En effet, elles constituent un élément important du dossier environnemental et de l'évaluation BDM.

1. EVITER

Il s’agit de mesures permettant de supprimer les impacts à la source. Parmi celles-ci :

- Choix d'un secteur du terrain en propriété, déjà artificialisé en partie, afin d'éviter la consommation importante d'espaces encore disponibles de pleine terre.
- Conservation des arbres remarquables existants, donnant sur l’espace public.
- Observation de prescriptions identifiées dans le PLUi.
- Adaptation de l'emprise du bâtiment pour assurer la transparence hydraulique.
- Orientation tendant vers bioclimatique limitant les besoins des équipements techniques surnuméraires.

2. REDUIRE

Il s’agit de mesures limitant les impacts qui n'ont pu être évités.

Concernant la biodiversité :

- Protection des arbres conservés pendant le chantier.
- Réalisation des travaux de préférence hors période de nidification.
- Installation de nichoirs à martinets ou chauves-souris.
- Préservation de la biodiversité urbaine

Concernant sols et eaux :

- Limitation autant que possible des surfaces imperméabilisées grâce à l'utilisation de revêtements perméables sur les cheminements piétons et stationnements extérieurs.
- Création de noue paysagère.
- Gestion alternative des eaux pluviales à la parcelle (à l’étude).

Concernant énergie et climat :

- Isolation renforcée.
- Protections solaires fixes, éléments de façades, adaptées au climat méditerranéen.
- *Free-cooling* permettant le rafraîchissement nocturne à travers les ouvertures en imposte de menuiseries extérieurs.
- Production photovoltaïque à travers les panneaux occupant 40% de surface de toits-terrasses.
- Installation de brasseurs d’air
- Choix de couleur clairs pour les cheminements piétons et toits-terrasses (albédo)
- Mobilité durable mise en œuvre à l’issue de la construction

Concernant la phase chantier :

- Mise en œuvre d'une Charte chantier à faibles nuisances, accès propre
- Réemploi des matériaux *in situ* et *ex situ*
- Réduction des poussières et du bruit par rapport au domaine public et le voisinage proche
- Tri et valorisation des déchets.
- Organisation de certaines phases du chantier en fonction de l'activité de l'école voisine
- Protection des avoisinants

3 COMPENSER

Il s'agit de mesures intervenant uniquement lorsqu'un impact résiduel significatif demeure. Ainsi, concernant le projet d'un BDM de la Carsat Sud-Est, les principales mesures sont les suivantes :

- Plantation d'arbres de haute tige d'essences méditerranéennes locales en compensation d'abattages inévitables.
- Création d'espaces favorables à la biodiversité.
- Désimperméabilisation de surfaces dès que cela est possible.
- Création de toitures végétalisées.
- Prise en compte d'habitats de la faune locale.

En conclusion, le projet de Bâtiment Durable Méditerranéen de la Carsat Sud-Est applique la séquence ERC dès la phase de conception.

Les principaux impacts sur l'environnement ont été évités par la conservation des éléments paysagers structurants, la limitation de l'imperméabilisation des sols et l'optimisation bioclimatique du bâtiment. Les impacts résiduels font l'objet de mesures de réduction portant sur la gestion des eaux pluviales, le chantier à faibles nuisances et la protection de la biodiversité.

Enfin, des mesures compensatoires associant plantations d'essences méditerranéennes, renforcement des habitats faunistiques et végétalisation des toitures permettent d'améliorer le bilan écologique global de l'opération.